



Centre météorologique de Bourges
13 rue Charles Durand
18000 BOURGES

Monsieur le Préfet de l'Indre
Direction départementale de la cohésion sociale et
des populations
Service santé et protection animales et
environnement

Bourges, le lundi 25 juillet 2016

Nos références : D16 / 240

AVIS SUR DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE ICPE

Référence de la demande :

Courrier de Monsieur le Préfet de l'Indre du 6 juillet 2016

**PARC EOLIEN DE BEAULIEU
(4 éoliennes de la société Exploitation Eolienne Beaulieu)
Commune de BEAULIEU (36)**

L'installation éolienne objet de la demande référencée ci-dessus se situe à une distance de 99 kilomètres du radar météorologique de Cherves.

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux de la Météorologie
Chef du Centre Météorologique de Bourges

Philippe BOISSEL